



Rosny-sous-Bois – Hôtel de Ville  
20, rue Claude Perrès  
93111 Rosny-sous-Bois cedex  
Tél. : 01 49 35 37 00  
Fax : 01 48 54 89 55  
Adresser votre courrier à Monsieur le Maire

Rosny-sous-Bois, le 28 septembre 2018

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

#### SALLE DU CONSEIL A 19H30

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 27 septembre, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 21 septembre 2018 par Monsieur Claude CAPILLON, Maire, se sont réunis dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur le Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Claude CAPILLON, le Maire

M DENNEULIN, MME BOYER E, MM CAPILLON P, FORT, BOUVARD, MME BAUDONNIERE, MM BENAMAR, BOYER JP Adjoints – M GHEDIRI, MMES VAVASSORI, SMADJA, RULLON, MM POINSIGNON, CYRILLA, MME JACAMENT, M OUCHENIR (à partir de 20h05), MME MENARD, M MESA, MME PINCHON, M MANGON, MME KASRAOUI, M THOMMAS, MME THIBAUT, M BEAL, MME TURLURE, MM MICHEL, BASSE, MME FAGARD, MM PAILHOUX, HANOT, CAREL, LE FLOCH Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR** :

M FAUCONNET à MME VAVASSORI – MME DESHOGUES à M CAPILLON P. – MME ADJAM à M CAPILLON C. - MME HAIDAMOUS à MME BAUDONNIERE – M ITZKOVITCH à M DENNEULIN - MME DARGERÉ à MME RULLON - MME RIZZO HENRIQUES à M BOYER JP. – MME COTTIN à M THOMMAS

**ABSENTS EXCUSES** : M OUCHENIR (jusqu'à 20h05)

**ABSENTS** : MME AWAD SHEHATA - M AMOR

**SECRETAIRE DE SEANCE** : J.P. BOYER

✚ ***PROCEDE*** à l'installation de Mme Anne-Carine FAGARD au sein du Conseil municipal, en remplacement de Mme Michèle BRETEL, Conseillère municipale démissionnaire.

✚ ***ADOPTE*** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 28 juin 2018.

Adopté à l'unanimité

## **ADMINISTRATION GENERALE**

1. **APPROUVE** le remplacement de Mme Michèle BRETEL, Conseillère municipale démissionnaire, dans les diverses commissions municipales et au Conseil d'administration où elle siégeait, comme suit :

- Commission culture-sports-jeunesse-animation : Anne-Carine FAGARD
- Commission espaces publics-cadre de vie : Magali TURLURE
- Commission extra-municipale des marchés forains : Christian MICHEL
- Commission consultative des services publics locaux : Christian MICHEL
- Conseil d'administration de l'association « les amis du jumelage » : Anne-Carine FAGARD

Adopté par 38 voix pour et 2 abstentions (« Servir Rosny »)

## **DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

2. **APPROUVE** la convention d'adhésion à la centrale d'achats « SIPP'n'CO » du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC). **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

(Monsieur Jacques BOUVARD n'a pas pris part au vote)

## **DEVELOPPEMENT URBAIN / FONCIER**

3. **APPROUVE** la suppression du plan d'alignement communal présent sur la ruelle Boissière dans le cadre des travaux de prolongement à l'Est de la ligne 11 du métro.

Adopté à l'unanimité

4. **APPROUVE** l'acquisition, par la Ville, de la propriété foncière issue de la parcelle cadastrée section AP n°76 appartenant à Monsieur FECCIA. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique.

Adopté à l'unanimité

5. **APPROUVE** l'acquisition, par la Ville, de la propriété foncière issue de la parcelle cadastrée section AP 110 appartenant à l'indivision TISSEYRE. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique.

Adopté à l'unanimité

**6. APPROUVE le protocole d'accord relatif à l'accès des usagers du service public, notamment des personnes présentant des difficultés pour se déplacer sur le domaine de la copropriété CITY HALL sise 22-24, rue Claude Pernès. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit protocole.**

Adopté à l'unanimité

(Monsieur Menahd OUCHENIR n'a pas pris part au vote)

## **BATIMENTS**

**7. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à procéder au dépôt de la demande du permis de construire et à établir les pièces administratives et techniques nécessaires, dans le cadre de l'installation de sanitaires destinés aux enfants de maternelle à l'école élémentaire Paul Painlevé.**

Adopté à l'unanimité

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**8. APPROUVE la fixation du tarif de droit de place pour le marché du Pré Gentil à 1,40 € TTC le mètre linéaire.**

Adopté à l'unanimité

## **SPORTS**

**9. APPROUVE l'avenant n°2 au contrat d'affermage pour la gestion du golf de Nanteuil. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.**

Adopté à l'unanimité

## **CULTURE ET JEUNESSE**

**10. APPROUVE la convention de dons d'archives privées entre la Ville de Rosny-sous-Bois et Madame COURTIN. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.**

Adopté à l'unanimité

**11. APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention de coopération culturelle et patrimoniale 2017-2020 entre le Conseil départemental et la Ville de Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.**

Adopté à l'unanimité

## **ACTIONS SOCIALES**

**12. PREND ACTE du rapport annuel de la Commission communale pour l'accessibilité, présenté pour les années 2016-2017**

Prise d'acte

## **DEVELOPPEMENT DURABLE**

**13. APPROUVE le dispositif relatif à la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de la Ville de Rosny-sous-Bois, proposé par le syndicat Ile-de-France Mobilités. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.**

Adopté à l'unanimité

## **VIE DES QUARTIERS**

**14. APPROUVE la création d'un Conseil municipal des jeunes. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.**

Adopté à l'unanimité

**15. APPROUVE la convention relative à la tenue de consultations de psychotraumatologie par l'Institut de victimologie. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.**

Adopté à l'unanimité

**16. PREND ACTE du rapport sur la situation de la collectivité au regard de la Politique de la Ville, présenté pour les années 2016 et 2017.**

Adopté à l'unanimité

**17. APPROUVE la charte de fonctionnement des Conseils de quartier actualisée.**

Adopté par 33 voix pour, 6 votes contre (R.E.S.) et 2 abstentions (MoDem)

## **DIVERS**

**18. PREND ACTE des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.**

Prise d'acte

**PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 22H00.**

**Affiché le : 03 OCT. 2018**  
**Le Maire,**



**Claude CAPILLON**  
**1<sup>er</sup> Vice-Président de Grand Paris Grand Est**

**\*R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**

